



## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 455-16

**Modifiant le règlement de zonage portant le no. 347-07 visant la modification de la grille des usages de la zone Cr-3 afin d'y inclure l'usage public et institutionnel de la classe A-2.**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 janvier 2016 le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu a adopté, par résolution, le premier projet de règlement suivant:

**Numéro 455-16 : Règlement modifiant le règlement de zonage portant le no. 347-07 visant la modification de la grille des usages de la zone Cr-3 afin d'y inclure l'usage public et institutionnel de la classe A-2.**

Le règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ledit projet de règlement est soumis à la population pour consultation.

À cette fin, une **assemblée publique de consultation se tiendra mercredi le 2 mars 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, sise au 795, rue Des Loisirs à Saint-Blaise-sur-Richelieu.**

Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population la modification de :

-modifier la grille des usages de la zone Cr-3 afin d'y inclure l'usage public et institutionnel de la classe A-2.

Les zones contiguës concernées sont décrites comme suit :

**Cr-2** : sur la rue Principale de la Montée de l'Église jusqu'à la voir ferrée des numéros civiques 825 à 877 du côté pair;

**R-1** : sur la Montée de l'Église du numéro civique 1134 jusqu'à la voir ferrée du côté pair;

**P-1** : Le terrain et les immeubles de la Municipalité sur la rue Des Loisirs;

**P-3** : formées des numéros civiques 745, 752 et 760 rue Principale;

**R-2** : sur la rue Principale du numéro civique 768 jusqu'au coin de la rue de la Fabrique du côté pair.

La copie du projet de règlement et l'illustration de la zone peuvent être consultés au bureau de la Municipalité durant les heures d'ouverture du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16 heures.

Donné à Saint-Blaise-sur-Richelieu, ce 28 janvier 2016.

Francine Milot,  
Secrétaire-trésorière  
et directrice générale